

# OMNI n°6



OMNI, revue internationale de numismatique

ISSN-2104-8363

N°6 – Avril 2013 (version numérique)

Articles validés par un comité scientifique international

Editions OMNI (France)

[www.omni.wikimoneda.com](http://www.omni.wikimoneda.com)

Contact (France) : [editionOMNI@gmail.com](mailto:editionOMNI@gmail.com)

Contacto (España) : [editorialesOMNI@gmail.com](mailto:editorialesOMNI@gmail.com)

Copyright © Toute reproduction totale ou partielle du contenu de cette revue sans l'accord écrit au préalable de son directeur est interdite.

Copyright © Queda prohibida toda reproducción total o parcial del contenido de esta revista sin la autorización escrita de su director.

# LE TRÉSOR DE PORTES-LES-VALENCE (DRÔME) : ÉTUDE COMPLÉMENTAIRE

Jean-Claude Richard Ralite\*, Pascale Conjard-Rethoré\*\*, Gisèle Gentric\*\*\*

\* Directeur de recherche (ER) au CNRS \*\* Archéologue Inrap \*\*\* Agrégée d'histoire

*Résumé : Ce trésor, trouvé en 1900, est constitué de monnaies gauloises et de Marseille. Il contenait 360 à 400 oboles de Marseille et 15 monnaies au buste de cheval à la légende IAILKOVESI. Il nous est connu de façon incomplète, car il a été dispersé par des ventes privées. Une publication partielle a été faite dans la Revue numismatique en 1903 par le Dr E. Poncet (PONCET 1903)<sup>1</sup>.*

## Localisation

La commune de Portes-lès-Valence se situe sur la rive gauche du Rhône, au sud de la ville de Valence, ancienne colonie romaine, et du plateau de Lautagne, assiette de plusieurs camps de marche de l'armée romaine. Elle fait face à la commune de Soyons où se trouve l'oppidum de Malpas, seul site ayant pu correspondre au chef lieu du peuple gaulois de ce secteur de la vallée du Rhône, les *Segovellauni*, membres de la confédération Cavare. Le cours du fleuve ne semble pas avoir constitué une frontière entre les deux rives puisque des liens entre rive droite et rive gauche sont attestés dès la préhistoire. La présence d'un gué est connue au nord de la commune de Portes-lès-Valence, au niveau du lieu-dit la Motte. Il était encore en usage par les pêcheurs juste avant les travaux d'aménagement du fleuve dans les années 1970. De récents relevés bathymétriques effectués par la CNR permettent encore de le visualiser même si le niveau des eaux est maintenant trop élevé pour qu'il puisse encore servir. Ce gué se trouve au débouché d'une petite route qui matérialise la limite communale entre Portes-lès-Valence et Valence. Un long segment de cet axe est orienté sur la centuriation de la colonie valentinoise, à NG-23°E. C'est vraisemblablement dans le prolongement de cette petite route, que le trésor de Chaffit a été trouvé en 1900 par un agriculteur, M. Bruyat.

La localisation de cette découverte a été biaisée par le caractère « mouvant » du toponyme de Chaffit (ou Chafit ou encore Chaffy) qui tantôt a été rattaché à la commune de Valence, tantôt à celle de Portes. Ceci est peut-être lié au fait que ce toponyme se rapporte à la fois à une ancienne propriété agricole et à un petit ru, situés tous deux sur la limite nord de la commune dans les plans les plus anciens (plan de 1824). Il existe enfin un toponyme Chaffine enregistré au nord-ouest de la ville Portes par les cartes actuelles, qui a pu contribuer lui aussi à la confusion. Il semble qu'il faille retenir le positionnement proposé par Marius Villard quelques années après la découverte de ce trésor. Ancien architecte voyer de la ville de Valence cet archéologue amateur, donne les indications topographiques les plus précises quant à la localisation de cette découverte qu'il situe cependant sur Valence : « Chaffit, domaine, commune de Valence ; [...] La parcelle Bruyat est située sur le sommet du talus qui sépare les domaines de Chafit et de Grange-Neuve, à l'ouest et à 250 mètres de la voie du chemin de fer P. L. M., et 4,100 mètres au sud de l'axe du bâtiment des voyageurs de la gare de Valence ; soit 1,400 mètres au sud du « Pont des Anglais », passage de la route nationale n°7, au dessus de la voie ferrée. » (VILLARD 1916, p. 24). Ces mesures, reportées sur une carte IGN au 1/25.000<sup>e</sup> placent le point de découverte, certes à proximité de la limite communale, mais sur la commune de Portes tout de même. C'est vraisemblablement cette proximité d'avec la limite communale qui a faussé la localisation de ce trésor qui dans différentes publications, a été enregistré sur la commune de Valence. Ce

<sup>1</sup> PONCET 1903 p. 87 fait état d'un trésor contenant « environ 400 oboles de Marseille et 15 drachmes à légende nord-étrusque ».

chemin est encore actuellement construit sur une rupture de terrain matérialisant au nord les limons d'une ancienne boucle du Rhône post würmienne, et au sud, la terrasse caillouteuse würmienne. Cet axe qui se prolonge vers l'ancien domaine de Chaffit, a pu former ce talus que signale M. Villard et dans lequel le trésor a été découvert. Il délimite bien les anciens domaines agricoles de Chaffit et de Grange Neuve devenus aujourd'hui de vastes zones industrielles.

La situation de ce trésor est loin d'être anodine. Le chemin le long duquel il a été retrouvé est, du fait de son gué, le passage obligé entre deux points centraux de la conquête romaine : un oppidum gaulois, celui de Malpas sur la commune de Soyons en rive droite du Rhône, et le plateau sur lequel ont été implantés plusieurs camps de marche de l'armée romaine, en rive gauche du fleuve. L'oppidum est actuellement peu connu. Seul un sondage ouvert par A. Blanc, P. Valette et J.-J. Hatt dans les années 1950 présente un développement stratigraphique allant du VI<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (BLANC 1958, p. 74-79). Les camps, en rive gauche, ne disposent guère de plus de précision chronologique. Ils feront l'objet de fouilles prochainement qui permettront de mieux les cerner. Mais déjà, les récentes interventions archéologiques dont ils ont fait l'objet (diagnostics et fouilles partielles), ont permis de vérifier une succession de 6 enclos fossoyés dont trois ont pu être appréhendés sur leur presque intégralité. Il s'agit d'enclos carrés de vaste envergure : 27,40 et 45 hectares de superficie, délimités par des fossés en V aux angles arrondis dont les plus grandes largeurs observées sont de 6 m de large par 4 m de profondeur. Il n'a pas été possible à ce jour, de vérifier si les 6 ensembles fossoyés appartenaient à des camps distincts où si certains de ces camps étaient constitués d'une succession gigogne de fossés. Ce qui est certain, c'est qu'au moins deux de ces ensembles fossoyés ont des orientations divergentes et se recoupent par endroits. Ceci prouve l'existence d'au moins deux camps s'étant succédé dans le temps en fonction d'au moins deux campagnes militaires distinctes. Le mobilier issu de ces fossés et des foyers qui leur sont associés présente une fourchette

chronologique actuellement trop large pour permettre d'affiner l'analyse et d'attribuer chaque camp à une des campagnes militaires romaines qui ont émaillé la conquête de la Gaule. Ce mobilier, essentiellement constitué d'amphores Dressel 1 s'étend de la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (CONJARD - RÉTHORÉ 2012). Cette fourchette chronologique assez large s'accorde parfaitement avec le trésor de Chaffit.

### La collection H. Müller

La collection numismatique constituée par Hippolyte Müller (1865 - 1933) comprenait des monnaies de découvertes isolées ou de trésors dont certaines furent signalées ou publiées dans des revues de l'Isère. En 1985, par l'intermédiaire de A. Deroc, l'un d'entre nous (J.-Cl. R. R.) a pu examiner les quelques 1600 monnaies conservées dans une vingtaine de plateaux, en faire les photographies et en prendre les poids grâce à la courtoisie de M. Henri Müller. Depuis, deux trésors de monnaies romaines provenant de Saint-Vincent-de-Mercuze (Isère) et de Senon (Meuse) et de monnaies à la croix de Chanaz (Savoie) ont été publiés.

Cette collection contenait aussi quarante-quatre oboles de Marseille provenant du trésor de Portes-lès-Valence, découvert en 1900, et dont on ne connaissait que les dix-huit, incomplètement illustrées, de la publication du Docteur E. Poncet en 1903.

Il pouvait donc être intéressant de reprendre l'étude de cette découverte en utilisant l'article du Dr Poncet et ces nouvelles oboles si heureusement conservées dans la collection H. Müller<sup>2</sup>.

### 1. Les oboles

Les 44 oboles de la collection Muller ne représentent que le 1/10<sup>e</sup> du trésor trouvé en 1900. Elles sont classées en fonction de leur typologie du revers et du droit. Les 3 premiers groupes présentent un revers aux lettres fines et

<sup>2</sup> Nous aurons l'occasion de publier prochainement des monnaies au cavalier du trésor de Sainte-Blandine et du trésor de Villette, ces dernières accompagnées d'un bel ensemble de monnaies d'argent de la République romaine.

non bouletées, les 6 autres groupes ont un revers aux lettres bouletées. La typologie du droit différencie ensuite les groupes et à l'intérieur de chacun d'entre eux, les monnaies sont classées par ordre décroissant de poids<sup>3</sup>.

### 1.1. Catalogue

#### **Groupe 1 - à la « tête romanisée »<sup>4</sup>**

A/ Tête à gauche d'allure masculine, sans favoris à chevelure rejetée en arrière en mèches fines et parallèles, oreille bien marquée.

R/ Roue à quatre rayons, moyeu central bouleté ; MA non bouletées dans deux des cantons.

ROLLAND 1959-60 gr B2 ; BRENOT 1996, groupe III séries 17-18 ; D'HERMY 2007, groupe 2 série 8 ; GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie, 1-2.

1. 0,68 g ; grènetis visible/revers maladroit ; cliché n°44.
2. 0,64 g (léger manque) ; grènetis visible ; cliché n°43.
3. 0,58 g ; grènetis visible / oxydé ; cliché n°9.

#### **Groupe 2 - à boucle frontale formant corne**

A/ Tête à gauche avec mèche formant corne sur le front, chevelure en plusieurs rangées de boucles.

R/ Roue à quatre rayons, moyeu central bouleté, à deux exceptions près (n°s 8 et 13) ; MA fines non bouletées dans deux des cantons.

BRENOT 1996, groupe III séries 14 - 15 ; FEUGÈRE - PY 2011 OBM 8 ; GENTRIC à paraître, 2<sup>ème</sup> partie, 1 - 3 et 1 - 4 (A-B).

<sup>3</sup> En l'absence de toute référence stratigraphique, le classement des oboles ne peut être que typologique. Nous nous sommes efforcés de nous appuyer sur les classifications existantes, et nous avons repris la démarche qui s'était révélée pertinente pour classer les oboles d'Entremont (GENTRIC à paraître) de commencer à classer les oboles en fonction du revers à lettres bouletées ou non. Le revers aux lettres non bouletées n'est pas en soi un critère d'ancienneté, mais c'est à l'intérieur de cet ensemble qu'on trouve les exemplaires les plus anciens à la corne (FEUGÈRE - PY 2011 OBM-8) ou proches des trésors de Lattes 2 et 4 (types F et G) datables de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. (PY 2006). Au contraire, parmi les oboles au revers à lettres bouletées, on retrouve les types caractéristiques d'Entremont, qu'il faut probablement dater du II<sup>e</sup> s. (GENTRIC à paraître) et les oboles les plus récentes du I<sup>er</sup> s. (BRENOT 1996, groupe IV).

<sup>4</sup> Ce terme est employé par D'HERMY 2007 (p.30).

4. 0,59 g ; profil renfrogné sans favoris / lettres en bâtonnets croisés ; cliché n°4 ; PY 2006 groupe F (cf. p 971 n° 173).
5. 0,59 g ; haut du crâne non visible, sans favoris / lettres en bâtonnets dissociés ; cliché n°1 ; PY 2006 groupe F (cf. p 970).
6. 0,64 g ; favoris effacés peu visibles ; cliché n°32 ; PY 2006 groupe G.
7. 0,59 g ; grènetis visible, favoris ; cliché n°34 ; PY 2006 groupe G.
8. 0,53 g ; haut du crâne non visible, favoris/moyeu non bouleté ; cliché n°35 ; PY 2006 groupe G.
9. 0,52 g ; grènetis visible, favoris, oreille dégagée ; cliché n° 16.
10. 0,60 g ; grènetis visible, favoris, oreille dégagée ; cliché n°17.
11. 0,60 g ; longs favoris ; cliché n°6 ; PY 2006 groupe G (cf. p. 978 n° 305).
12. 0,65 g ; grènetis visible, sans favoris ; cliché n°31.
13. 0,62 g ; longs favoris/moyeu non bouleté, décentré ; cliché n°33.
14. 0,64 g ; grènetis visible, tête usée sans favoris ; cliché n°15.

D'après les données stratigraphiques, les oboles à tête cornue se rencontrent dans des phases allant du milieu du IV<sup>e</sup> s. à la première moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (FEUGÈRE - PY 2011 p.42). On peut être un peu plus précis pour les exemplaires proches des types F et G des trésors de Lattes 2 et 4 datés de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (PY 2006 p.902 et 985).

#### **Groupe 3 - types hétérogènes**

A/ Tête à gauche, chevelure en plusieurs rangées de boucles, avec ou sans favoris.

R/ Roue à quatre rayons, moyeu central bouleté, MA fines non bouletées dans deux des cantons.

15. 0,71 g ; grènetis visible, chevelure et favoris usés / rayons non perpendiculaires, cliché n°19.
16. 0,66 g ; grènetis visible, haut de la tête non visible, favoris / double empreinte ; cliché n°25.
17. 0,62 g ; grènetis visible, menton en galoche, sans favoris ; cliché n°22 ; GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie, oboles hétérogènes 1 - 4 n°662.

18. 0,60 g ; grènetis visible, favoris naissants ; cliché n°3 ; GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie, oboles hétérogènes 1 - 4 n°s 661 et 675.
19. 0,59 g ; sans favoris / accident de gravure dans canton supérieur droit ; cliché n°23.
20. 0,59 g ; grènetis visible, sans favoris, oreille apparente / double empreinte ; cliché n°24.
21. 0,57 g ; grènetis visible, sans favoris, chevelure usée ; cliché n°2 ; GENTRIC à paraître oboles hétérogènes 1 - 4 n°s 661 et 675.
22. 0,52 g ; longs favoris, mèche sur oreille ; cliché n°36.
23. 0,48 g ; grènetis sans favoris / lettres en bâtonnets dissociés ; cliché n°20 ; GENTRIC à paraître oboles hétérogènes 1 - 4 n°662.

Dans ce dernier ensemble, nous avons rassemblé des oboles de types divers, qui ont cependant comme point commun le revers aux lettres non bouletées. Dans ce groupe, on trouve des oboles usées ou oxydées qui peuvent appartenir aux groupes précédents, en particulier les ex. 16 et 22 dont le droit, usé et légèrement décentré, empêche de voir une éventuelle mèche en forme de corne sur le front ; l'allure générale du droit permettrait peut-être de classer ces oboles dans le groupe 2 (groupe G de Lattes, PY 2006). On trouve aussi quelques types originaux comme les exemplaires 17 et 22 qui semblent dus au même graveur.

#### **Groupe 4 – à tête cornue et barre du A brisée**

A/ Tête à gauche, mèche frontale formant corne.

R/ Roue à quatre rayons, moyeu central bouleté, MA bouletées dans deux des cantons ; barre du A brisée.

ROLLAND 1959-60 gr A ; FEUGÈRE - PY 2011 OBM-8 ; GENTRIC à paraître, 1<sup>ère</sup> partie n°s 52 et 62.

24. 0,59 g ; grènetis visible, décentré / décentré ; cliché n°21.

Cette association d'un droit cornu et d'un revers à lettres bouletées et barre du A brisée n'est pas très fréquente. ROLLAND 1959-60 en signale seulement 2 exemplaires dans son étude du trésor de 1946 trouvé à Entremont. Dans notre étude (GENTRIC à paraître), nous

n'avons trouvé qu'un seul exemplaire de ce type parmi les oboles issues des trésors et 2 exemplaires trouvés ponctuellement sur le site<sup>5</sup>.

#### **Groupe 5 - oboles à légende dans les favoris**

A/ Tête d'Apollon à gauche, à boucles à crochets, boucle frontale, mèche sur l'oreille et boucle en S couché sur la nuque ; légende ΠΑΡ verticale à la place des favoris.

R/ Roue à quatre rayons, moyeu central bouleté ; MA bouletées dans deux des cantons. ROLLAND 1959-60 gr C, variété 6 ; BRENOT 1996, Groupe III, 20 ; FEUGÈRE - PY 2011, OBM-9b ; GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-1.

25. 0,63 g ; P rétrograde / lettres fines ; cliché n°30.

Ce type est bien connu avec quelques localisations peu nombreuses de part et d'autres du delta du Rhône (PY 2006, p.37, fig.14) et une concentration très forte de 36 monnaies sur l'oppidum d'Entremont. (GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-1). Les lettres sont en général considérées comme la signature d'un graveur. (ROLLAND 1959-60 p. 44). Ces oboles sont typologiquement proches des oboles suivantes du « type d'Entremont » (groupe 6), aussi bien par les caractéristiques du droit que par celles du revers.

#### **Groupe 6 - oboles du « type d'Entremont »**

A/ Tête à gauche avec chevelure en boucles à crochets, boucle frontale bien marquée, trois petites boucles temporales, une mèche cachant le haut de l'oreille ; favoris plus ou moins longs ; sur la nuque deux S couchés ou deux petites boucles.

R/ Roue à quatre rayons, moyeu central bouleté ; MA bouletées dans deux des cantons. BRENOT 1996 groupe III, série 19 ; D'HERMY 2007 séries 9 et 10 ; FEUGÈRE - PY 2011 OBM-10b ; GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-2.

26. 0,70 g ; longs favoris striés, 2 S couchés sur la nuque ; cliché n°14 ; type 1 d'Entremont (GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-2-1).

<sup>5</sup> L'obole issue d'un trésor est classée en 2<sup>ème</sup> partie 2-4, n°1568 et les 2 exemplaires trouvés ponctuellement sur le site sont, l'un issu de fouilles anciennes, hors stratigraphie (n°62), l'autre (n°52) trouvé en phase 2c (-120/-90).

27. 0,70 g ; longs favoris striés, 2 S couchés sur la nuque ; cliché n°37 ; type 1 d'Entremont (GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-2-1).
28. 0,60 g ; longs favoris striés, 2 S couchés sur la nuque ; cliché n°38 ; type 1 d'Entremont (GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-2-1).
29. 0,58 g ; longs favoris striés, 2 S couchés sur la nuque ; cliché n°29 ; type 1 d'Entremont (GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-2-1).
30. 0,53 g ; grènetis visible, longs favoris striés, 2 S couchés sur la nuque ; cliché n°27 ; type 1 d'Entremont (GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-2-1).
31. 0,67 g ; droit tréflé ; grènetis visible, longs favoris striés, 2 petites boucles sur la nuque ; cliché n°39 ; type 2 d'Entremont (GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-2-2).
32. 0,67 g ; longs favoris striés, 2 petites boucles sur la nuque ; cliché n°5 ; type 2 d'Entremont (GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-2-2).
33. 0,63 g ; grènetis visible, favoris courts striés, 2 petites boucles sur la nuque ; cliché n°26 ; type 2 d'Entremont (GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-2-2).
34. 0,54 g ; droit tréflé ; grènetis visible, longs favoris striés, 2 petites boucles sur la nuque ; cliché n°28 ; type 2 d'Entremont (GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-2-2).
35. 0,63 g ; favoris naissants ; cliché n°42 ; type 3 d'Entremont (GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-2-3).
36. 0,56 g ; favoris naissants ; cliché n°41 ; type 3 d'Entremont (GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-2-3).
37. 0,68 g ; grènetis visible, longs favoris striés, nuque non visible ; cliché n°7 ; type d'Entremont (GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-2).
38. 0,57 g ; grènetis visible, longs favoris striés, nuque non visible ; cliché n°13 ; type d'Entremont (GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-2).

Ces oboles appartiennent à un type que nous avons appelé le « type d'Entremont » car il correspond à un type homogène, qui à lui seul représente 49% des 1647 oboles trouvées sur le site. Il est raisonnable de penser qu'elles ont été émises pendant la période d'occupation de

l'oppidum entre 160 et 90 av. J.-C., ou peu de temps avant. Cette hypothèse est confortée par la découverte d'oboles analogues dans des niveaux bien datés du II<sup>e</sup>s<sup>6</sup>.

### **Groupe 7 - oboles OBM-11- type C1 de Rolland.**

A/ Tête large avec une boucle frontale, des boucles arrondies, l'oreille apparente sans mèche couvrante.

R/ Roue à quatre rayons, moyeu central bouleté ; MA bouletées dans deux des cantons ; quelquefois, les extrémités de la croix sont bouletées.

ROLLAND 1959-60 (p.42, pl. IV) ; groupe C1-GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-3.

39. 0,56 g ; cliché n°18.

Ce type a été isolé par ROLLAND 1959-60 qui en avait signalé 14 exemplaires, appartenant au trésor trouvé à Entremont en 1946 ; dans notre étude à paraître sur les monnaies d'Entremont, nous en avons trouvé 11 (GENTRIC à paraître, 2<sup>ème</sup> partie 2-3).

### **Groupe 8 - autres oboles à favoris naissants ou absents.**

A/ Tête à gauche, favoris naissants ou absents.

R/ Roue à quatre rayons, moyeu central bouleté ; MA bouletées dans deux des cantons. GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-4 n°<sup>OS</sup> 1569-1579.

40. 0,62 g ; oreille dégagée ; cliché n°10.

<sup>6</sup> Les oboles trouvées en stratigraphie sur le site (GENTRIC à paraître 1<sup>ère</sup> partie) sont très souvent en mauvais état mais là aussi le type d'Entremont est majoritaire ; l'ex. 8 trouvé en phase 2c est un bon exemple du type 2-2-1 et l'ex. 18 trouvé en phase 2b semble caractéristique de 2-2-2.

Parmi les monnaies trouvées à l'oppidum de Buffe Arnaud, sans doute rattaché à la confédération salyenne, et contemporain d'Entremont les ex.4 à 8 appartiennent également à ce type. (2-2-1 pour les ex. 4 à 7) (GARCIA - BERNARD 1995).

Les quelques oboles trouvées sur la zone sommitale de l'oppidum de la Cloche, dans des remblais datant de la fin du II<sup>e</sup>s appartiennent également à ce « type d'Entremont ». (CHABOT 1996, oboles 1 E11-002, 1 E11-004, 1 E11-0048). Parmi les exemples languedociens d'oboles de Marseille publiés par PY 2006, fig. 16 et 19, on reconnaît le « type d'Entremont » dans quelques oboles trouvées à Nages : N385 et 396 (150-125 av. J.-C.), N 96 (vers 175).

41. 0,59 g ; grènetis visible, mèche sur oreille / barre du A courbe ; cliché n°11.  
 42. 0,59 g ; oreille dégagée / barre du A courbe ; cliché n°40.  
 43. 0,57 g ; mèche sur oreille ? / ; cliché n°8.

### Groupe 9 - obole récente.

A/ Tête à gauche large occupant tout le flan, mèche frontale, quelques mèches temporales, longs favoris striés, oreille apparente.

R/ Roue à quatre rayons, moyeu central bouleté ; MA de grandes dimensions bouletées dans deux des cantons.

BRENOT 1996 groupe IV ; GENTRIC à paraître 2<sup>ème</sup> partie 2-4 n<sup>os</sup> 1580-1619.

44. 0,61 g ; cliché n°12.

Ce type semble correspondre à une version « dégénérée » du « type d'Entremont » ; les coins sont en général plus grands que les flans. Ces oboles, souvent plus légères que notre exemplaire caractérisent la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (BRENOT 1996 p.31 ; et FEUGÈRE - PY 2011 p.44, bien-que la monnaie illustrant le type OBM-10b appartienne en réalité au type d'Entremont).

### 1.2. Commentaire

Ces 44 oboles qui ne correspondent qu'à un échantillon du trésor de 1900 sont cependant représentatives de ce trésor tel qu'il a été étudié par PONCET 1903. Celui-ci explique qu'avant la dispersion du trésor dans le commerce, un de ses amis « en sépara vingt exemplaires qui représentent toutes les variétés contenues dans l'ensemble de la trouvaille », ce qui lui a permis de publier 18 oboles issues de ce trésor. La planche photographique est incomplète, mais a priori ce sont les mêmes types que dans notre propre échantillon qui sont représentés<sup>7</sup> ; les poids de l'échantillon Poncet sont compris entre 0,53 g et 0,67 g, avec une exception étonnante à 0,35 g. Les poids de notre échantillon sont compris entre 0,48 g et 0,71 g, avec une concentration importante autour de 0,55 g - 0,65 g sans qu'il soit possible de noter

<sup>7</sup> Malgré l'absence de photographies systématiques des revers, on peut reconnaître : 1 ex. « à la tête romanisée » (n°16), 1 ex.OBM-9b à légende ΠΑΡ (n°1) ; 10 ex. du « type d'Entremont » (n°2-3-4-5-8-9-10-11-13-15), donc largement majoritaire et un ex. tardif (n°18). Aucune des monnaies du lot Poncet ne se retrouve dans le lot Muller.

des variations de poids entre les groupes. (Figure 1). Ces oboles appartiennent au système pondéral où le poids théorique de l'obole est à 0.62 g, c'est-à-dire au 1/6<sup>e</sup> de la drachme lourde qui a circulé au III<sup>e</sup> s. ou au 1/4 des drachmes légères ou tétroboles qui ont pris le relais à partir de la fin du III<sup>e</sup> s. jusqu'à la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.<sup>8</sup>.

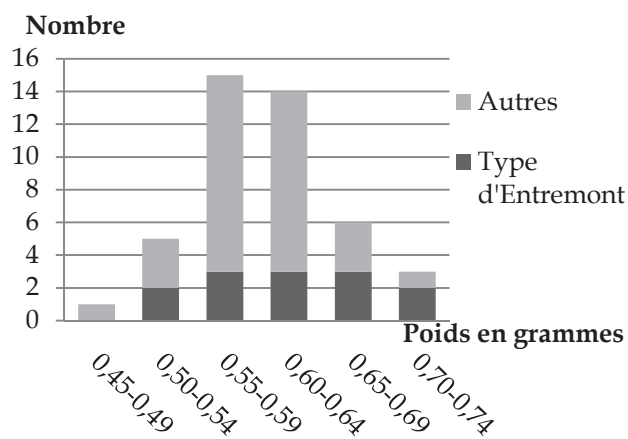


Figure 1 : histogramme des poids, oboles 1-44

## 2. Les monnaies au buste de cheval

Nous savons que ce trésor contenait 15 monnaies en argent au buste de cheval<sup>9</sup> dont deux ont été publiées par E. Poncet (PONCET 1903, 19-20 et pl. VI, 19-20). La collection Müller n'en renfermait aucune.

### 2.1. Catalogue

A/ Dans un grènetis, une tête masculine laurée à droite avec un collier de perles autour du cou. Les détails du visage sont bien marqués.

R/ Un buste de cheval à droite, dessous : I-A-I-L-K-O-V-E-S-I en caractères « lépontiques ».

DEROC 1983, classe I, 3 ; VAN DER WIELEN, 1999, type 1d ; PONCET 1903 n°19 : 2,57 g ; PONCET 1903 n°20 : 2,54 g.

Les deux exemplaires portent la même légende et leur métrologie s'organise autour de 2,50 g.

### 2.2. Commentaire

La tête du droit est parfois décrite comme une tête d'Apollon sans justification, la couronne de lauriers ne suffisant pas à identifier ce dieu. Le

<sup>8</sup> cf RICHARD 1973 et FEUGÈRE - PY 2011 p.48-93

<sup>9</sup> Sur ces monnaies on se reportera, en dernier lieu, à la belle étude de GEISER *et alii* 2012. Les monnaies au buste de cheval sont présentées aux p. 101-103. La bibliographie (p.124-129) est quasiment exhaustive.

rendu est particulièrement réussi et donne à cette représentation une allure virile, martiale même. Le buste de cheval présente les mêmes qualités et l'animal est fringant. Les légendes utilisent un alphabet attesté à Lugano et dans les contextes nord-italiques et péri-alpins qui montrent donc une diffusion bien en dehors des territoires originels au moins dès le milieu du II<sup>e</sup> s. avant J.-C.

La métrologie (DEROC 1983, 19) est proche de celle de la drachme dite légère de Marseille (CHARRA 2000) et les monnaies peuvent en avoir ainsi été de simples équivalents.

On s'est longuement interrogé sur les modèles qui auraient pu inspirer ces monnaies ; On a évoqué, pour le droit, la drachme romano-campanienne (DEROC 1983, pl. I, 4), des imitations de drachmes lourdes de Marseille frappées en Italie et l'Apollon de certains statères arvernes ! Pour le buste de cheval, on a pensé aux didrachmes romano-campaniens (DEROC 1983 pl. I, n° 1 ; CRAWFORD RRC, pl. I, 3<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.) et aux monnaies de Carthage (DEROC 1983 pl. I, n° 2-3). Ces recherches typologiques n'ont pas donné de résultats probants sinon que tous ces modèles sont antérieurs à la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

La chronologie de A. Deroc - les années 115-110 avant J.-C. - postérieurement donc à la conquête de la Narbonnaise a été resserrée par Y. Van der Wielen, en 1999, entre 115 et 107 avant J.-C. Pour M. Dhénin, en 2002, à la suite de l'étude du trésor de Polienas<sup>10</sup>, le *terminus ante quem* serait à placer autour de 120 avant J.-C. et les monnaies peuvent avoir été frappées antérieurement si l'on en juge par leur usure.

Quant à l'attribution, à l'exception d'A. Deroc qui en faisait un numéraire propre des Cavares en se fondant sur la carte de répartition des découvertes isolées, malgré sa modestie (DEROC 1983, carte n° 2 p. 110) tous les autres auteurs les donnent aux Allobroges et le trésor de Polienas (Isère) a semblé les conforter.

<sup>10</sup> cf. DHÉNIN 2002.

La composition du trésor de Polienas, découvert en pays allobroge, comprenant 10 statères du type de Beaune (datés *post* 130 avant J.-C.), 165 oboles de Marseille (III-II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) et 427 monnaies au buste de cheval, a permis d'affirmer que les monnaies au buste de cheval étaient allobroges. Mais les oboles de Marseille ne sont pas allobroges et nul n'ignore qu'un trésor peut avoir été enfoui à distance du lieu d'émission des monnaies qu'il contient ! La même question est posée par le trésor de La Tronche (Isère)<sup>11</sup> qui contenait des monnaies au buste de cheval et des oboles massaliètes.

La datation s'inscrit donc entre 120 et 107 pour les auteurs sur des dates concernant des événements historiques, politiques ou militaires, sans aucune donnée archéologique ou stratigraphique. En réalité les modèles supposés et la métrologie peuvent renvoyer au II<sup>e</sup> siècle et même au début de ce siècle. Il ne nous semble pas possible que les Allobroges et/ou les Cavares aient frappé de belles monnaies d'argent sur une typologie et, surtout, avec une langue qui n'étaient pas les leurs. Il est plus convenable d'envisager l'hypothèse d'un déplacement de populations (et/ou de graveurs) en provenance d'Italie du nord qui, les Alpes franchies, se sont établies sur la rive gauche du Rhône<sup>12</sup> et ont alors utilisé une langue et une écriture qui leur étaient propres. On sait que les populations de la Gaule se sont servies de lettres grecques, latines ou ibériques (dans la zone Sud proche de la Péninsule Ibérique) qui correspondaient à leurs origines ou aux facilités données par de récents immigrants. Nous pensons qu'il faudrait envisager la présence - en nombre ou par des élites- de populations qui, à la suite des mouvements connus entre le III<sup>e</sup> siècle et le début du II<sup>e</sup> siècle - sans même envisager les conséquences des passages des armées d'Hannibal- ont franchi les Alpes pour

<sup>11</sup> cf. GIRARD 1997. La publication présente 32 monnaies au buste de cheval, 1 monnaie au bouquetin et 4 oboles massaliètes. Parmi ces oboles, les numéros 35, 36 et 37 appartiennent au « type d'Entremont » comme les monnaies de notre groupe 6 et sont donc probablement datables du II<sup>e</sup> s. l'obole n° 34, usée semble plus ancienne.

<sup>12</sup> cf. CARRARA/GENECHESI 2009.



constituer de nouvelles communautés dans l'espace rhodanien.

Ces monnaies de qualité ont été thésaurisées et ne semblent pas avoir eu une grande circulation si l'on en juge du moins par la rareté des découvertes isolées, sous bénéfice d'inventaire. Il reste donc encore du chemin à parcourir pour éclairer l'apparition des ces monnaies au buste de cheval dans un espace où, jusqu'alors, la monnaie d'argent de Marseille<sup>13</sup>, en attendant celle de la République romaine, régnait sans réel partage.

### **Datation du trésor de Portes-lès-Valence**

Peut-on dater ce trésor ?

Les monnaies au buste de cheval datent donc du II<sup>e</sup> s. et se sont retrouvées thésaurisées au sein d'un important trésor d'oboles de Marseille. Parmi les oboles, certaines semblent anciennes, proches des oboles des trésors de Lattes 2 et 4 (Groupe 2, n<sup>os</sup> 4 à 8) ; les oboles du « type d'Entremont » (Groupe 6), majoritaires et l'obole OBM-9b n<sup>o</sup>25 doivent très probablement être datées du II<sup>e</sup> s ; enfin l'obole n<sup>o</sup>44 est sans doute datable de la fin du II<sup>e</sup> s ou du début du I<sup>er</sup> s. En ce qui concerne les oboles, la composition et donc la date de ce trésor sont assez semblables aux trésors d'Entremont découverts en 1946, 1953 et 1966<sup>14</sup>. Les conditions de l'enfouissement sont peut-être les mêmes, c'est-à-dire les événements contemporains de la mise en place de la domination romaine sur le sud de la Gaule<sup>15</sup>.

<sup>13</sup> cf. RICHARD 1992.

<sup>14</sup> cf. ROLLAND 1959-60 et GENTRIC à paraître, Annexe 1.

<sup>15</sup> Plusieurs événements concernant la vallée du Rhône à la fin du II<sup>e</sup> s. - début I<sup>er</sup>, peuvent expliquer qu'on ait éprouvé le besoin de cacher un trésor : en 122, écrasement des Allobroges à Vindalium (non exactement situé) et de la coalition Arvernes/Allobroges au confluent de l'Isère et du Rhône ; un peu plus tard, descente des Cimbres et des Teutons vaincus en 102 par Marius. L'abandon définitif d'Entremont vers 90 est attribué à l'écrasement de la révolte des Salyens ; dans les années 70, la révolte de Sertorius en Espagne entraîne le soulèvement des Voconces et sans doute des Allobroges, Volques et Helviens (sur ces événements historiques, voir GOUDINEAU 1998 p.133-135).

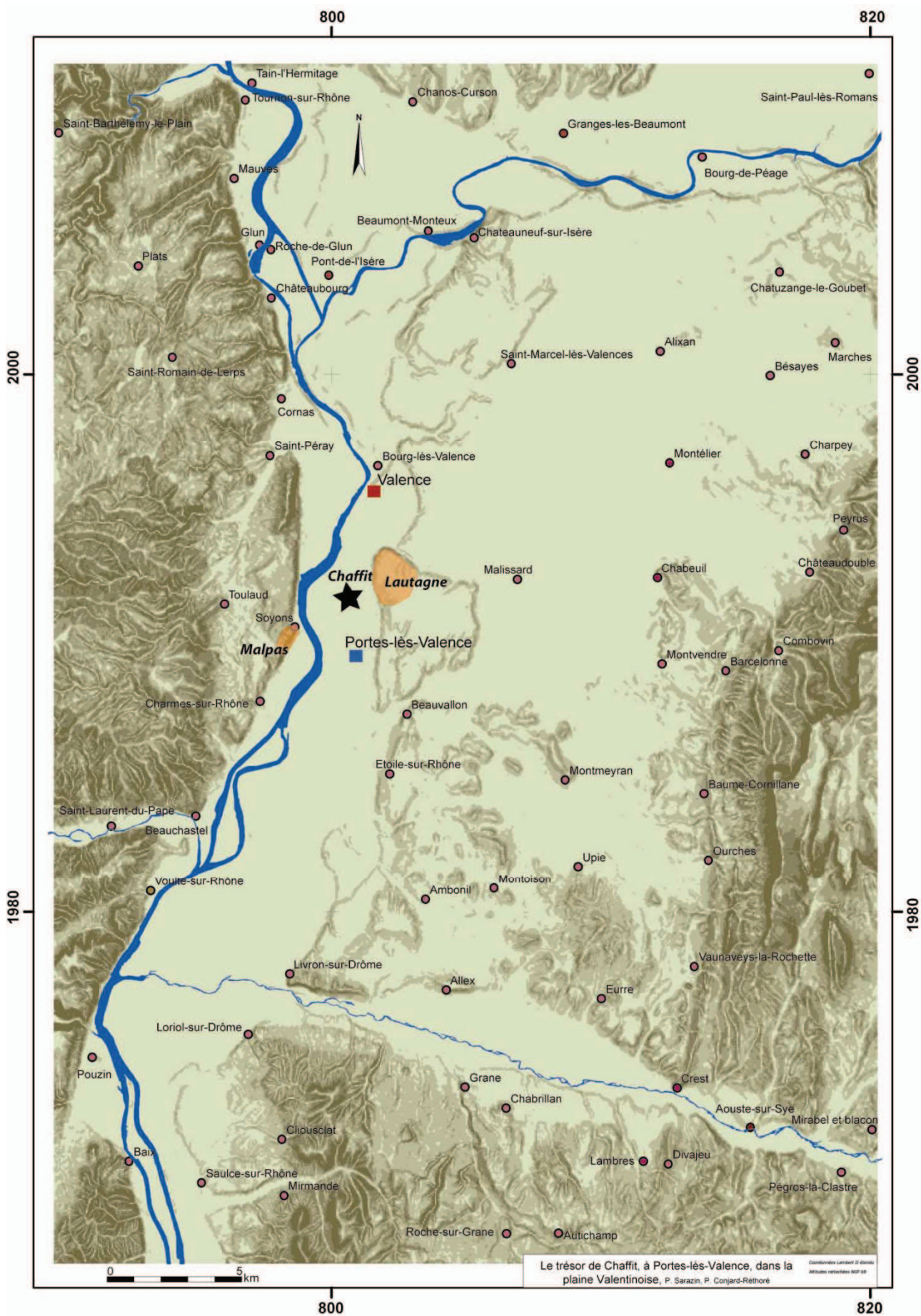


Figure 2 : localisation du trésor de Chaffit

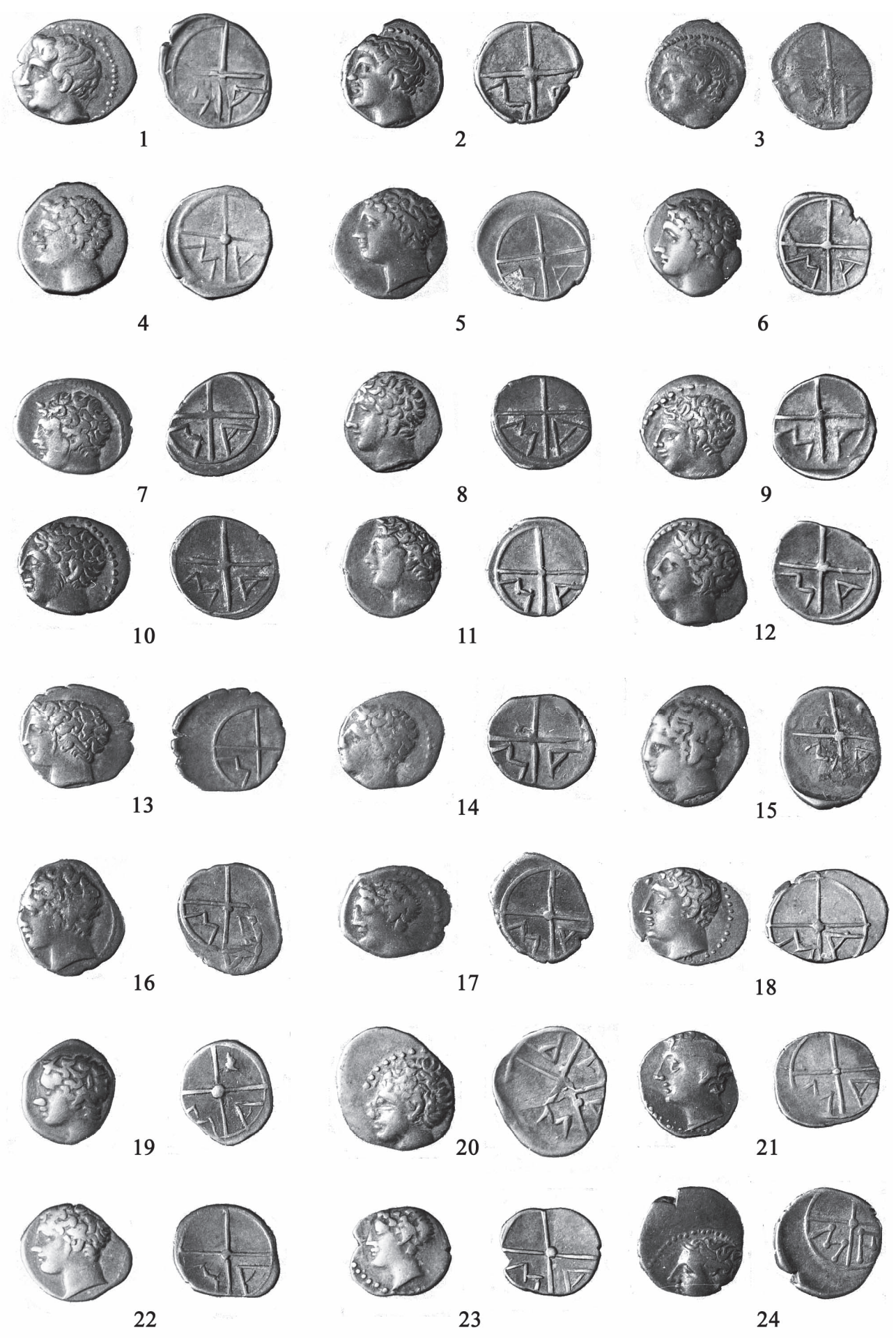


Figure 3 : oboles 1-24 2X1

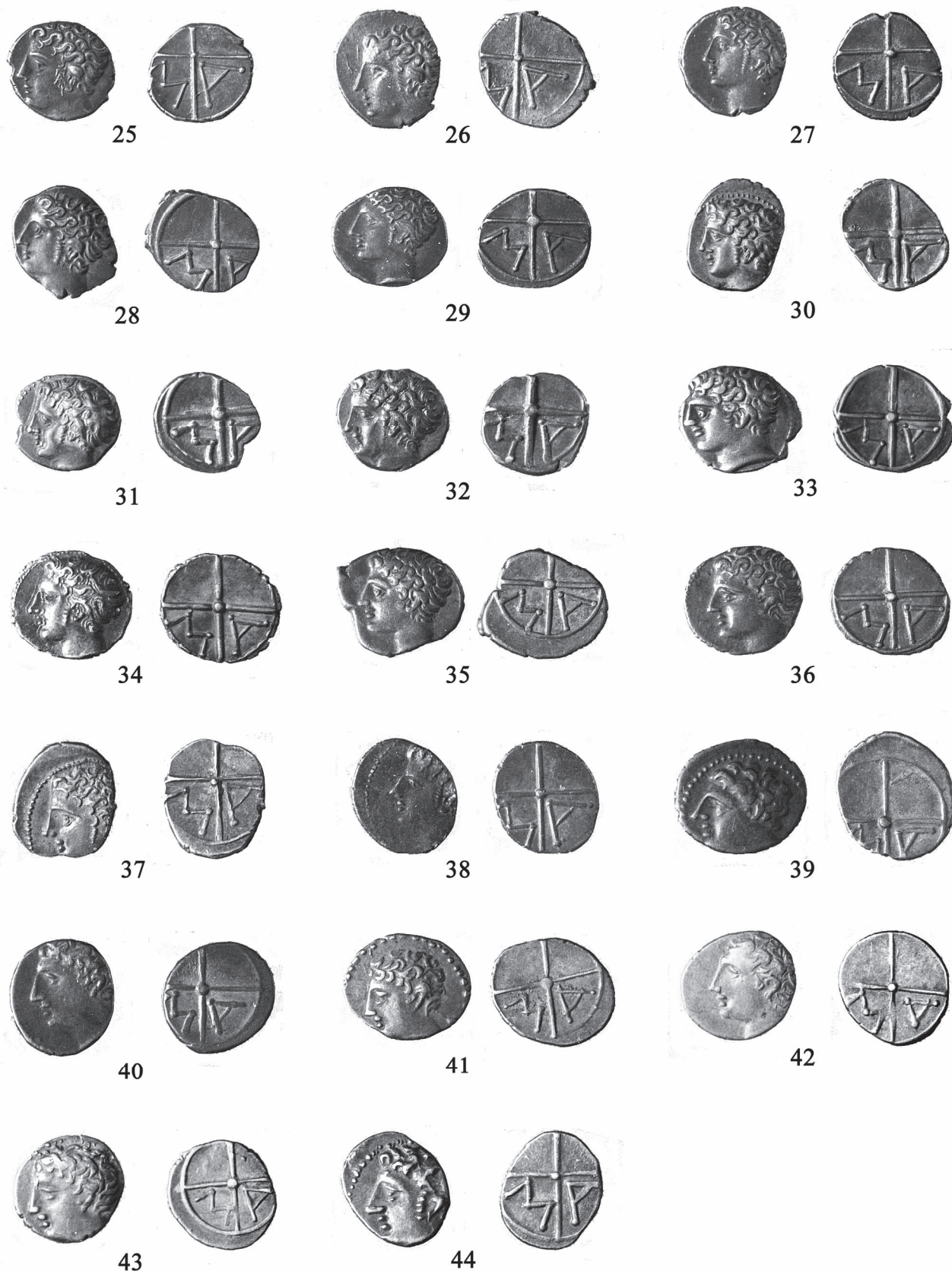


Figure 4 : oboles 25-44 2X1



Figure 5 : Monnaies au buste de cheval, publiées dans la RN 1903

## BIBLIOGRAPHIE

- BLANC, A. (1958) L'oppidum de Malpas à Soyons (Ardèche), *Cahiers rhodaniens*, 5, p. 74-79.
- CONJARD-RÉTHORÉ, P. (2012) a- Lautagne, les jardins familiaux 1, rapport final d'opération de diagnostic, mars 2012 ; b- Lautagne, les jardins du cœur, rapport final d'opération de diagnostic, juillet 2012 ; c- Lautagne, les jardins familiaux 2, rapport final d'opération de diagnostic, août 2012.
- BRENOT, C et SCHEERS, S. (1996) *Musée des Beaux-arts de Lyon, Les monnaies massaliètes et les monnaies celtiques*.
- CARRARA, S. et GENECHESI, J (2009) Les monnaies gauloises entre Loire, Rhône et Isère, *Actes du 30ème colloque de l'AFEAF Saint-Romain-en-Gal*, 2006, [2009], p.49-64.
- CHABOT, L. (1996) Une aire culturelle sur l'oppidum de La Cloche aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône), Les enseignements de la zone sommitale, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 29, p. 233-284.
- CHARRA, J. (2000) Les drachmes de Marseille, essai de classement typologique préliminaire (IVe-Ier s. av. J.-C.), *Archéologie en Languedoc*, 24, p. 125-150.
- CRAWFORD, M. H. (1974) *Roman republican coinage*, Cambridge.
- DEROC, A. (1983) *Les monnaies gauloises d'argent de la Vallée du Rhône*, Études de Numismatique celtique 2, Paris.
- DHENIN, M. (2002) Le trésor de Poliénas (Isère), *Les Allobroges, gaulois et romains du Rhône aux Alpes, de l'indépendance à la période romaine (4<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - 2<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*, Grenoble, p.48-51.
- D'HERMY, H. (2007) *Massalia Les oboles des périodes classique et hellénistique 410-49 av. J.-C. et leurs imitations locales*, Nice.
- GENTRIC, G. (à paraître) avec la collaboration de J.-C. Richard Ralite, Les monnaies d'Entremont, dans publication du site d'Entremont, dirigée par P Arcelin et G. Congès, numéro spécial de la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, à paraître.
- FEUGÈRE, M. et PY, M. (2011) *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 av. J.-C.)* Paris-Montagnac.
- GARCIA, D. et BERNARD, L. (1995) L'oppidum de Buffe Arnaud (Saint-Martin de Brômes, Alpes de Haute-Provence), *Documents Archéologie Méridionale*, 18, pp.113-142.
- GEISER, A., GENECHESI, J. et SCOCCIMARRO, N. (2012) Monnaie et écriture au second Age du Fer autour de l'arc alpin, *Etudes Celtiques*, 38, p. 77-129.
- GIRARD, R. (1997) Le trésor de monnaies gauloises de La Tronche (Isère) 1911, *Trésors monétaires*, 16, p. 11-14, pl. I-V.
- GOUDINEAU, C. (1998) *Regard sur la Gaule*, Paris.
- PONCET, E. (1903) Oboles de Marseille et monnaie à légende nord-étrusque. A propos d'une trouvaille faite près de Valence (Drôme), *Revue Numismatique*, 4<sup>ème</sup> série, 7, p.87-99 et pl.VI.
- PY, M. (2006) *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale, (=LATTARA 19)*.

- RICHARD, J.-C. et VILLARONGA, L. (1973) Recherches sur les étalons monétaires en Espagne et en Gaule du Sud antérieurement à l'époque d'Auguste, *Mélanges de la Casa de Velazquez*, Tome 9, p.81-131.
- RICHARD, J.-C. (1992) La diffusion des monnayages massaliètes au-delà du territoire de Marseille, Marseille grecque et la Gaule, *Etudes massaliètes* 3, p.255-260.
- ROLLAND, H. (1959-60) Trouvaille d'Entremont, *Revue numismatique*, 6ème série, 2, p.37-51.
- VILLARD, M. (1916) *Valence antique*, Valence, p. 24.